

**Discours de M. Richard Ferrand,
Président de l'Assemblée nationale**

Discours, annonce des résultats du 25^{ème} Parlement des enfants

Mardi 15 juin 2021 – Hôtel de Lassay

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Ministre,
Madame la présidente du jury,
Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les députés,
Chers élèves des cinq classes finalistes,

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, mais aussi avec un grand regret. Ce regret, c'est celui de ne pouvoir vous accueillir à l'Assemblée nationale, comme il en était coutume lors des éditions antérieures à l'édition de 2020. Les contraintes liées à la crise sanitaire nous en empêchent et nous enlèvent le plaisir de nous rencontrer ici.

C'est néanmoins avec grand plaisir que je veux saluer votre participation à la vingt-cinquième édition du Parlement des enfants, qui constitue l'un des grands événements annuels de l'Assemblée nationale.

Menée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, la Mission laïque et l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger, cette opération est particulièrement chère aux parlementaires, car elle est l'un des temps forts du dialogue de notre institution avec le grand public, ou devrais-je dire ici, avec le « petit public » composé de jeunes citoyens en devenir.

Petit par la taille, mais non par l'inspiration, comme en témoignent cette année encore les cinq propositions de lois finalistes.

Le thème retenu pour l'année 2021, « l'alimentation durable et équilibrée », se trouve au carrefour de bien des préoccupations, celles de nos futurs citoyens comme celles de leurs parents : il nous conduit à nous interroger sur le plaisir de manger, mais aussi sur la responsabilité individuelle et collective qu'emporte cet acte quotidien. Il soulève des questions de santé publique, un équilibre alimentaire adapté étant une condition première de la bonne santé des individus, sans oublier les effets de notre consommation sur l'environnement.

Autant d'enjeux d'avenir, sur lesquels les propositions avancées témoignent d'une belle inventivité : qu'il s'agisse de l'importance de la saisonnalité des produits et de leur origine locale – l'une de leurs plus grandes richesses, vu la diversité de nos régions –, de la publicité ciblée en direction des enfants, de l'encouragement à former des partenariats entre cantines scolaires et agriculture biologique, ou de la faveur donnée aux potagers (dans les écoles, dans les foyers, dans les communes !), vos propositions comprennent de nombreuses initiatives pratiques et souvent très réalistes dont les adultes, et notamment les législateurs, pourraient utilement s'inspirer.

Il est d'ailleurs arrivé plusieurs fois, les années précédentes, et encore en 2021 avec la proposition de loi sur le sport, que les parlementaires copient... Je veux dire, s'inspirent de la proposition lauréate ou en reprennent certaines dispositions dans des projets et propositions de lois votés ultérieurement.

Vos propositions reflètent également ce qui fait tout l'intérêt du Parlement des enfants : un vrai processus de débat, de recherche, et parfois même d'enquête

sur le terrain, qui a constitué un moment de discussion démocratique dans chaque classe participante.

Ce moment partagé entre les élèves a été possible, dans chaque classe, grâce à l'engagement et l'accompagnement d'un enseignant, dont le rôle primordial doit aussi être souligné et salué – au-delà même de cette opération, d'ailleurs.

Votre implication sincère se lit tout autant dans le respect du format de l'exercice législatif, avec des exposés des motifs soignés et des articles succincts et clairs, que dans la force des convictions que vos propositions expriment : de tout cela, je tenais à tous vous féliciter.

Alors que nous espérons tous aborder l'été libérés des effets les plus néfastes de la crise sanitaire que nous venons de traverser, votre engagement dans le projet civique du Parlement des enfants ne peut que contribuer à alimenter notre espoir et notre optimisme pour l'avenir.

J'en suis persuadé, l'école est le premier creuset de notre démocratie : vous en êtes une belle illustration, et je vous souhaite de conserver toujours le souci de la réflexion et de la discussion qui vous a animés durant ce projet : il contribuera à faire de vous non seulement des citoyens éclairés, mais aussi des acteurs du débat public dans le futur.

Je vous remercie.

(Je laisse à présent la parole au Ministre de l'Éducation nationale)

Chers élèves,

Durant plusieurs semaines, vous avez travaillé en commun, dans chacune de vos classes, à élaborer des propositions de loi répondant aux enjeux du thème « l'alimentation durable et équilibrée ».

Vous avez réfléchi, discuté, envisagé des solutions aux problèmes qui vous apparaissaient, débattu encore, amendé vos propositions et tenté de répondre au mieux à ce qui vous apparaissait comme un enjeu pour le bien commun : en un mot, vous avez *légiféré*.

Dépassant le seul point de vue de chacun, vous avez collectivement cherché à œuvrer pour l'intérêt général, tout en tenant compte de contraintes très réelles : pour cet effort, je tenais à vous renouveler mes félicitations à tous.

Toutefois, vous le savez, il me revient d'annoncer quelle classe est cette année lauréate, à l'issue du vote électronique réalisé sur les cinq propositions retenues par le jury national.

Les votes ont été très nombreux, et la classe qui remporte cette année le Parlement des enfants est : la classe de CM2 de Madame Béatrice Cayet-Fernandez du Lycée français d'Irlande à Dublin, avec la proposition de loi « Visant à protéger les enfants contre la mise en valeur sur les lieux de vente de produits alimentaires ne garantissant pas une alimentation durable et équilibrée ».

Je la félicite, ainsi que celles et ceux, parents et enseignants, qui l'ont soutenue et encouragée dans son travail législatif !

Je laisse la parole à présent à Madame la Présidente du jury.

